



SECTION  
DE LA  
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

03 mai 2020

## Audio-Conférence Marne du 30 avril 2020

**5**<sup>e</sup> audio-conférence le 30 avril 2020 en présence de la Direction (RH, BIL...), des membres du CHS (médecin de prévention, assistante de prévention, secrétaire du CHS) et des Organisations Syndicales.



► **Agents ALD** : les services RH vont prendre contact pour connaître leur intention de régulariser ou non leur situation sur poste fixe.

► **Mouvement local** : prise en compte des vœux des agents de la Marne puis des agents extérieurs à notre département (dans les 2 cas, il est tenu compte des priorités)

**ATTENTION** : ne pas attendre la note DGFIP pour réfléchir à des souhaits éventuels de mutation. Les services RH vont envoyer un mail aux agents internes et externes à la Marne.

### Campagne de Mutation

L'année 2020 marque la mise en place de l'affectation au département et la disparition des CAP de mutations (nationales et locales).

**Calendrier prévisionnel réduit pour maintenir le mouvement au 1<sup>er</sup> septembre :**

- mouvement national fin mai ou début juin
- mouvement local au plus tard mi-juillet

► **Application ALOA** : déployée vers la 2<sup>e</sup> semaine de juin pour permettre aux agents, durant environ 10 jours, de remplir leur demande de vœux.

**F.O.-DGFIP51 est à vos côtés.**

**Nous aurons la possibilité d'évoquer votre cas avec les services RH.  
Faites-nous part de votre dossier.**

### COVID-19 / Hygiène et Sécurité

► **Cas COVID-19**

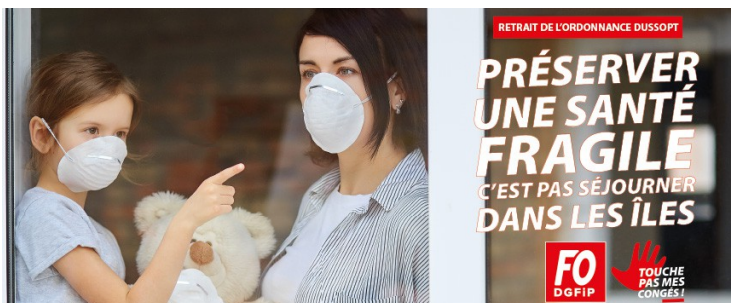
33 cas de suspicion ou avérés de COVID-19 au sein de la DDFiP de la Marne depuis le début de la pandémie. Pas d'hospitalisation connue par la Direction.

*Ce chiffre non garanti du fait d'agents en arrêt sans précision du motif (secret médical), en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) ne signalant pas obligatoirement leur situation médicale.*

### Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : [fo.dgfip51@gmail.com](mailto:fo.dgfip51@gmail.com)  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

**Rappel : avant toute reprise d'activité d'un agent, le médecin de prévention autorise son retour après entretien. Le chef de service n'a aucun pouvoir en la matière.**



### ► Masques

Sur la dotation totale de 5150 masques chirurgicaux (850+4300) il reste en stock 4620 à distribuer à la date du 29 avril.

Une dotation de masques, lavables en tissu, sera livrée dans la semaine du 11 mai : 4 masques par agent.

### ► Plexiglas

Livraison prévue dans la 1ère quinzaine de mai en semaine 19 et 20.

### ► Plan et signalétique

Une réflexion est en cours sur la circulation dans les sites « compatibles » (sens unique de circulation dans les couloirs, plan et signalétique de circulation, pointes d'entrée et de sorties...)

**Distance de 2m entre chaque agent  
exemple : pas d'agents en vis-à-vis  
sur une marguerite...**

## Ressources Humaines

### ► Répartition des effectifs au 29 avril :

- présentiel : 20,70 %
- télétravail : 31 %
- ASA Covid-19 : 41 %
- autres absences : 7 %

- **SIP** : 76 agents actifs (sur un potentiel de 121) dont 35 en télétravail et 41 en présentiel.

### ► Agents isolés

Des agents de la Direction ont contacté une partie des agents isolés afin de connaître leur situation. Les échanges ont été appréciés de part et d'autres.

### ► Congés

Le Directeur a confirmé que la demande de congé est possible actuellement pour les missions prioritaires du Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Après le confinement, le PCA sera remplacé par le Plan de Reprise d'Activité (PRA). Dès lors, le principe « classique » de demande de congé sera de nouveau mis en place.

## Missions

### ► Campagne IR

Au 29 avril, 416 déclarations « papier » et 9311 télédéclarations. La saisie « papier » a débuté dans 3 SIP.

Le flux de e-contact est maîtrisé.

Suite à la demande de rappels de 3546 usagers via le serveur vocal (SVI), 3068 ont été traités et 478 en cours. Sauf cas particulier, le traitement s'effectue à J+1.

La DDFiP de la Marne a été sollicitée par la Direction Générale (DG) pour apporter son soutien aux Centres De Contacts (CDC) : 2 agents se sont portés volontaires.

21 PC fixes « TINY » vont être distribués avec téléphone portable pour affecter des agents en télétravail.

### ► SIE

Maintien du renfort sur Reims de 3 agents et soutien possible d'agents PCE sur demande des chefs de services.

### ► Agents nomades

A ce stade, pas d'info sur la reprise d'activité concernant le Contrôle et le Recouvrement, sur les missions à prioriser et le travail en extérieur.

## Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Chaque agent doit être équipé d'un kit individuel (masque, gel hydroalcoolique, gant...).

## Situation post-confinement

Le déconfinement progressif doit être mis en place à compter du 11 mai. D'ici fin juin, la Direction espère un retour à un maximum d'agents en fonction (soit en télétravail, soit en présentiel).

**F.O.-DGFIP51** a rappelé que, lors du confinement, certains chefs de services n'ont pas compris (involontairement ou par excès de zèle) les conditions de placement des agents en AA.

A contrario, **F.O.-DGFIP51** a précisé que le déconfinement n'est pas synonyme de précipitation et de retour « massif » des agents dans les services.

Le PRA va être mis en place pour toutes les missions. Le cadrage national stipule de maintenir un maximum d'agents en télétravail, de maintenir en confinement les agents recensés « fragiles » (précision départementale : reprise possible en présentiel, sur demande de l'agent, suivant accord du médecin de prévention).

Dans le cadre du télétravail, la Direction envisage de redéployer des PC portables d'agents sans difficulté, pouvant réintégrer

physiquement les services, vers d'autres agents confinés « fragiles » ou « garde d'enfants ».

Pour les agents en télétravail, un retour physique dans le service est possible, par exemple sur 1/2 ou 1 journée par semaine, en accord avec le chef de service tout en garantissant les distanciations physiques et les gestes barrières. Ces mesures applicables sont uniquement dans le cadre du PCA durant le confinement puis, pour toutes les missions, dans la période post-confinement.

**F.O.-DGFIP51** a questionné la Direction sur un aménagement des horaires comme l'été 2019 durant la canicule. Ce sujet est en réflexion.

Idem pour la réouverture des restaurations collectives : pas d'information.

La DG doit préciser cette semaine le PRA. Des sujets restent à éclaircir : les transports en commun, la réouverture progressive des établissements scolaires (quid des AA « garde d'enfants »), aménagement des horaires, accentuer le télétravail...

**PROCHAINE RÉUNION jeudi 7 mai**

**CHS-CT**

**Spécial PRA et Déconfinement**

*N'hésitez surtout pas à nous faire remonter toutes difficultés, questions, remarques...*



### Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne  
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39  
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com  
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>